

P@ss92 : bilan 2008 – 2009

En quatre ans, le P@ss92 a fait son chemin auprès des familles et fait désormais partie du paysage départemental.

Dorénavant, tous les collégiens scolarisés et/ou domiciliés dans les Hauts-de-Seine peuvent bénéficier de cette aide de 70 euros, destinée à encourager la participation des jeunes à des activités extra scolaires, sportives ou culturelles.

Depuis la rentrée scolaire 2008, le P@ss92 est disponible sous forme de porte-monnaie électronique dans 20 villes.

Autour de cette action se sont mobilisés les services départementaux, les collèges et les Villes. Ce travail d'équipe, ces échanges entre tous les correspondants, contribuent au dynamisme du dispositif.

Isabelle BALKANY
Vice-Président du Conseil Général
Délégué aux Affaires scolaires,
à l'Enseignement et aux Constructions scolaires

P@ss92 : bilan 2008 – 2009

Le Département souhaite encourager les collégiens à pratiquer des activités sportives ou culturelles en dehors du collège et hors temps scolaire. Pour ce faire, il leur propose une aide d'un montant de 70 € qui vient en déduction des frais d'inscription à ces activités. Les élèves s'inscrivent sur le portail du Département, les collèges valident l'inscription et distribuent le chéquier ou la carte symbolisant le porte monnaie électronique.

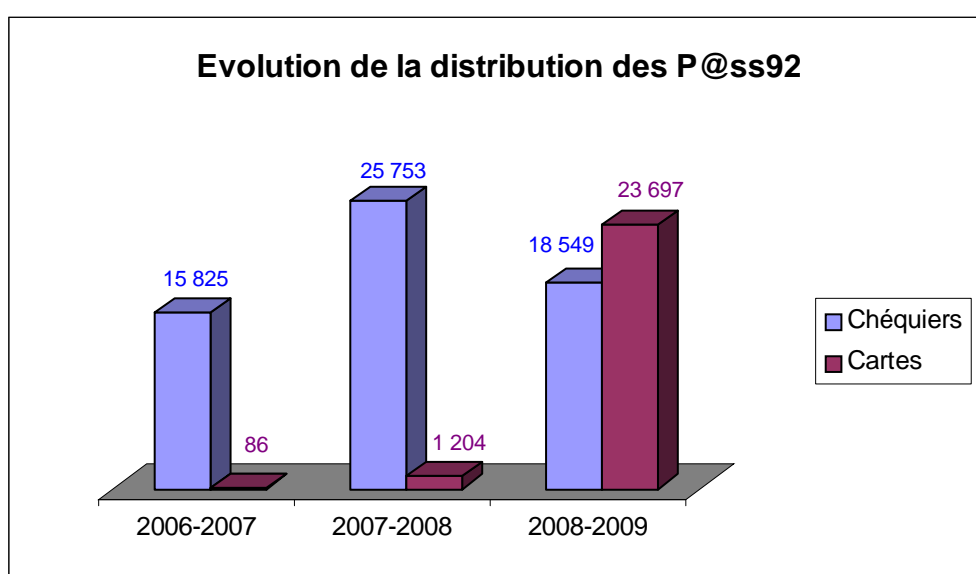
Pour l'année 2008-2009, 72 000 collégiens sont concernés, ainsi que 132 collèges publics et privés et 900 organismes proposés par les communes. Plus de 42 000 P@ss92 ont été distribués.

Le P@ss92 est très apprécié des familles et des collégiens : 62% des élèves concernés se sont inscrits et 58 % des collégiens ont reçu leur P@ss92.

La dématérialisation de la procédure

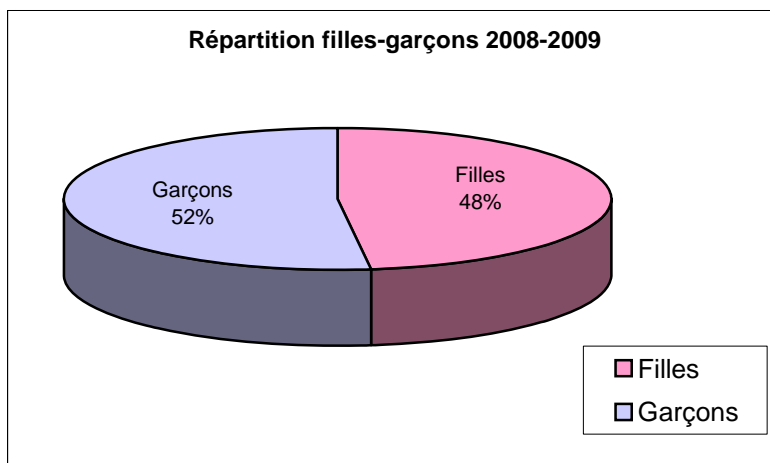
Le Département a mis en place une procédure de dématérialisation du remboursement des partenaires affiliés : un formulaire en ligne permet aux organismes de procéder à leur demande de remboursement sans avoir à renvoyer des « chèques P@ss92 ». Les sommes sont débitées du porte-monnaie électronique que le collégien a reçu à la suite de son inscription. Cette procédure dématérialisée, confiée à un prestataire, améliore la gestion des remboursements aux organismes affiliés.

Cette année la dématérialisation a été étendue aux 20 villes qui l'ont souhaitée en 2008-2009 ainsi qu'à 3 communautés d'agglomération. Le nombre de cartes distribuées (23 697) l'emporte sur le nombre de chéquiers (18 549).



Inscription des collégiens et collégiennes

Les garçons s'inscrivent légèrement plus (52 %) que les filles (48 %), sans doute en raison de la prédominance des activités sportives dans les propositions émanant des associations. La charte envoyée aux associations demandait une égalité d'accès pour les filles et les garçons, celle-ci est donc à peu près effective. Cette donnée paraît très stable au fil des années.



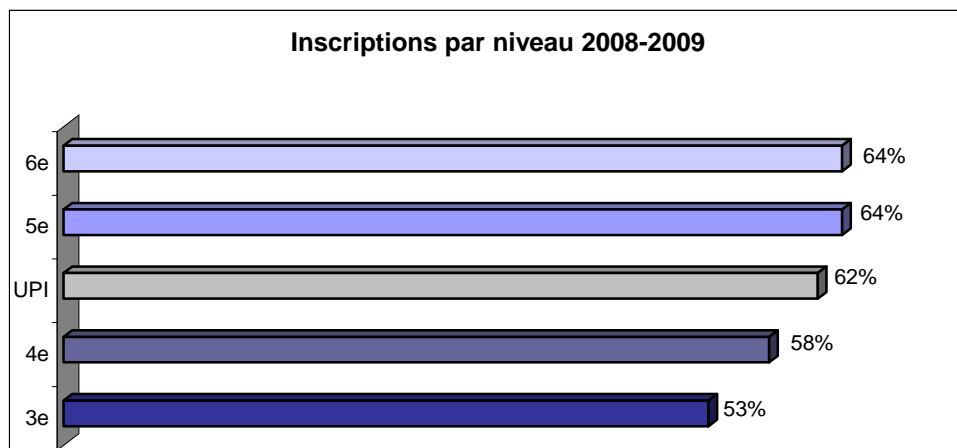
Total des inscrits : 41 439

Collèges publics et collèges privés.

Les inscriptions au P@ss92 s'élèvent à 62 % du total des élèves concernés dans les collèges publics et de 51 % dans les collèges privés. La différence de mobilisation des élèves selon le statut de l'établissement est relativement importante. Cet écart est plus important que l'an dernier, peut-être dû à l'arrivée des 6^e dans le dispositif.

Inscriptions par niveau

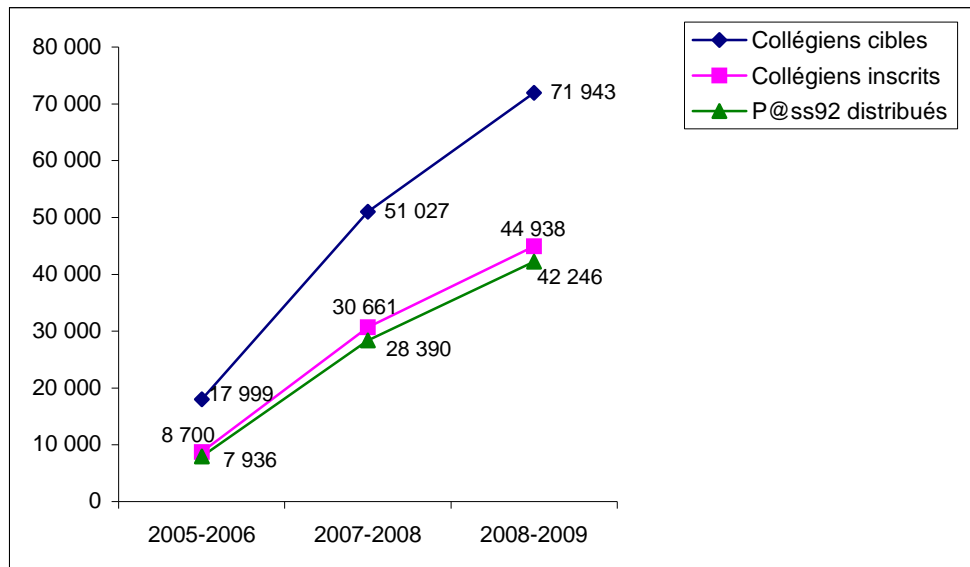
Les inscriptions décroissent à partir de la 4^e, reflet d'une petite démotivation lors de l'entrée dans l'adolescence. Les 6^e, bien qu'ils soient scolarisés encore à l'école au moment des inscriptions en mai et juin, s'inscrivent autant que les 5^e. Les élèves des UPI ont bien intégré le dispositif désormais.



Total des inscrits : 41 439

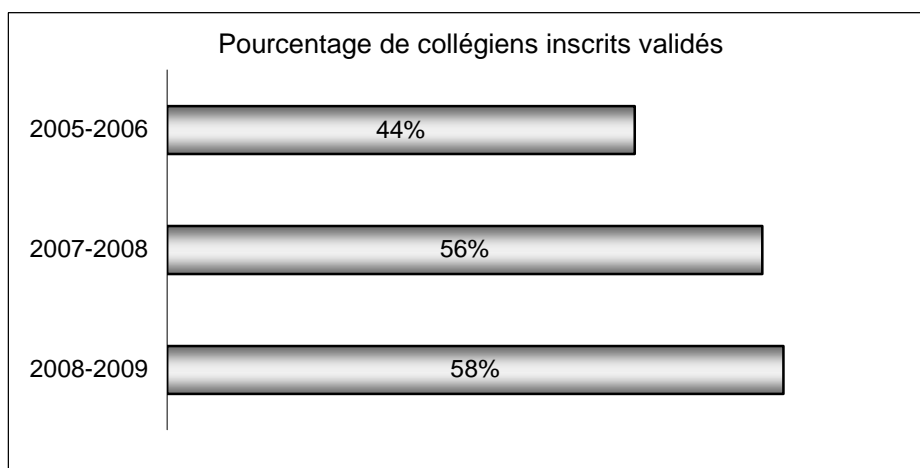
Evolution du P@ss92 depuis 2005

Depuis 2005, la population cible a été multipliée par quatre, et le nombre d'élèves ayant reçu leur P@ss92 a été multiplié par cinq passant de 8 000 à 42 000.



Les données concernant les collégiens inscrits et les P@ss92 distribués concernent également les collégiens scolarisés en dehors du département des Hauts-de-Seine

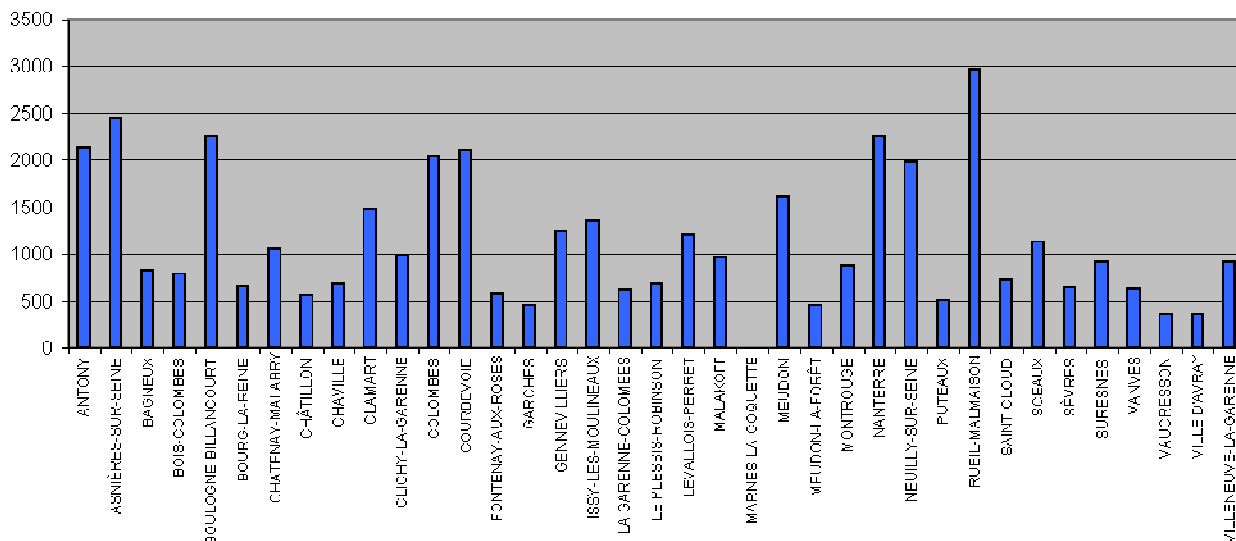
Sur deux ans, le pourcentage de collégiens qui s'inscrivent et reçoivent leur P@ss92 augmente nettement passant de 44 % à 58 % de la population cible, ce qui montre que le dispositif est apprécié et mieux connu des collégiens et de leur famille.



Bilan global des inscriptions au P@ss92 : détail par ville

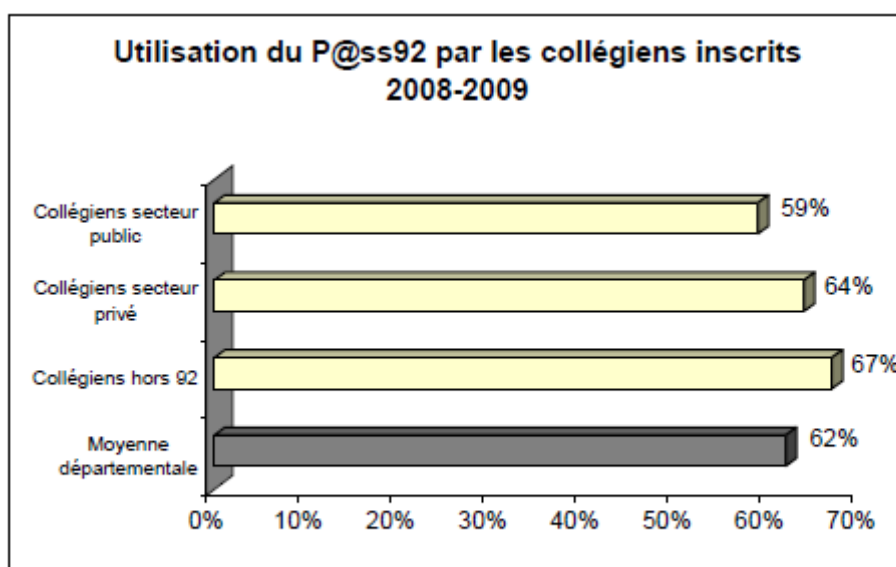
Il s'agit ici de chiffres bruts et l'analyse doit prendre en compte le nombre de collégiens par ville qui est très variable, en rapport avec l'importance de la population et la carte scolaire.

Collégiens ayant reçu un P@ss92 par ville (en nombre et ordre alphabétique des villes)

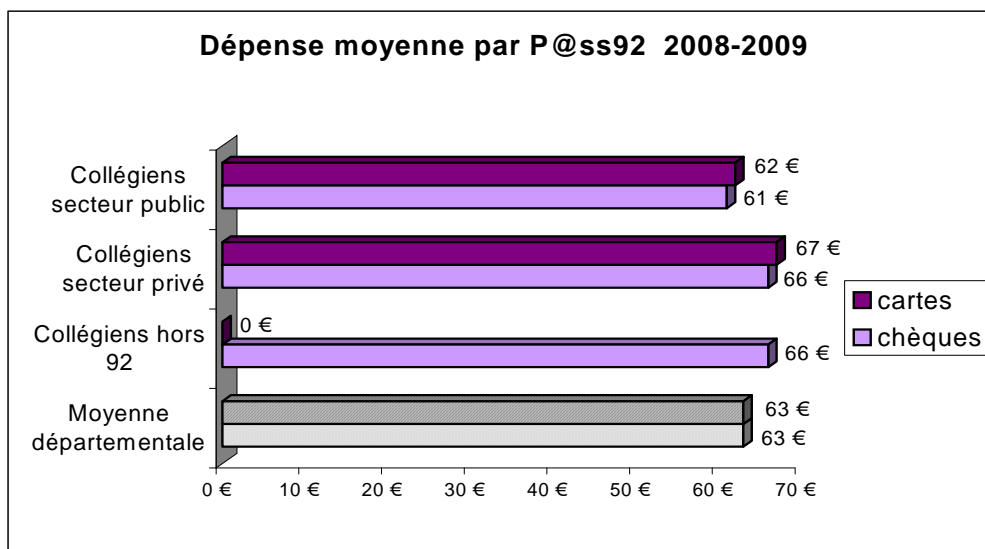


Utilisation du P@ss92

Plus de la moitié (62 %) des collégiens qui s'inscrivent, utilisent leur P@ss92. Les collégiens du secteur privé utilisent davantage leur P@ss92 (64 % contre 59 %), alors qu'ils sont un peu moins nombreux à s'inscrire. Ces chiffres restent stables par rapport à l'an dernier.



La dépense moyenne par chéquier ou cartes s'élève à 63 €. Le support retenu, carte ou chéquier, ne paraît pas avoir d'incidence sur l'utilisation des collégiens. Les collégiens des établissements privés ainsi que les collégiens scolarisés hors du département des Hauts-de-Seine consomment plus que les collégiens des établissements publics (collégiens du privé et hors 92 : 66 €- collégiens du public : 61 €). Au total ces variations sont assez faibles.



Taux d'inscription des collégiens et utilisation des P@ss92 par ville

Les taux d'inscription et d'utilisation du P@ss92 sont des moyennes qui cachent des variations selon les villes et les établissements. A noter que les résultats des schémas ci-après classés par ville peuvent neutraliser des différences de manière d'agir d'un établissement à l'autre quand la ville comporte plusieurs collèges.

En effet, les collèges ont des politiques éducatives différentes, certains incitant vivement les élèves à s'inscrire et d'autres laissant faire.

On a vu que les collégiens du secteur public s'inscrivent un peu plus et que ceux du secteur privé, moins nombreux, consomment un peu plus. Ainsi, souvent quand les collèges poussent à l'inscription, les collégiens consomment moins.

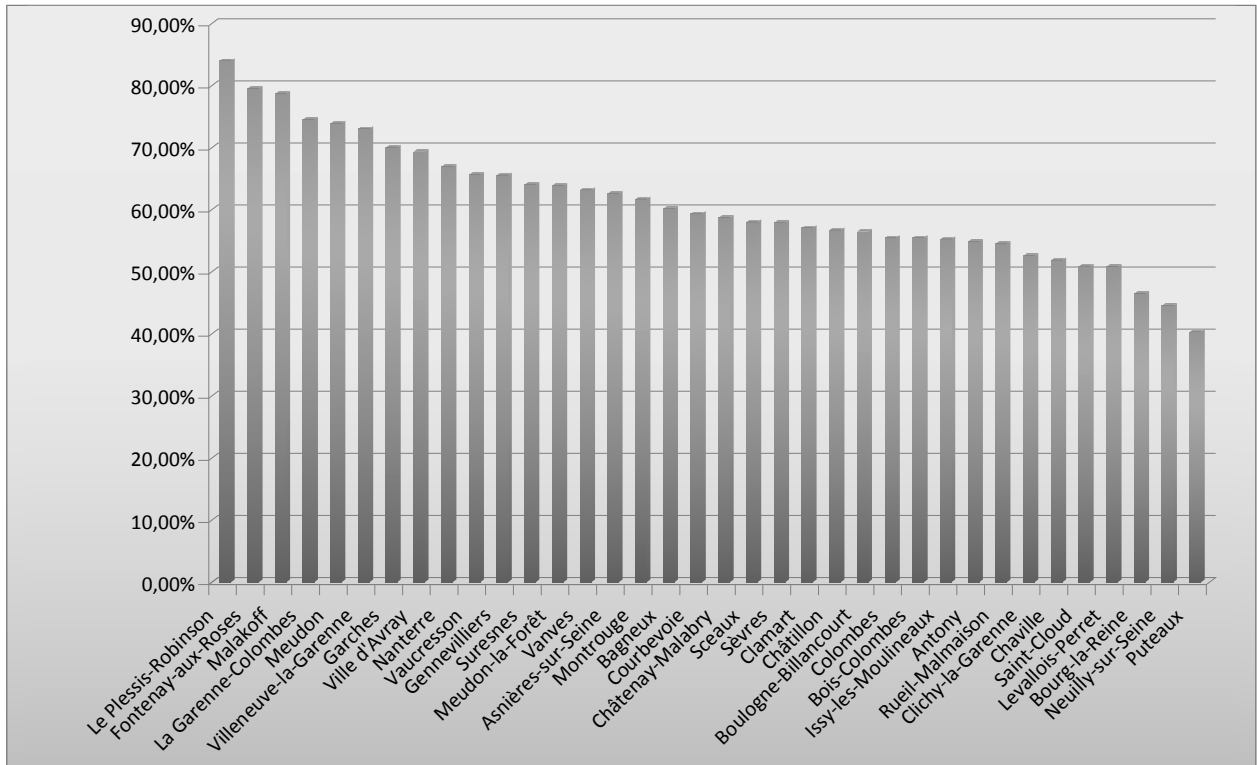
Cependant, certaines villes comme le Plessis Robinson sont bien placées dans les deux tableaux montrant à la fois des taux d'inscription et d'utilisation élevés.

Il est évident que l'offre associative de la commune, plus ou moins attractive, a aussi une incidence sur l'utilisation du P@ss92 par les collégiens.

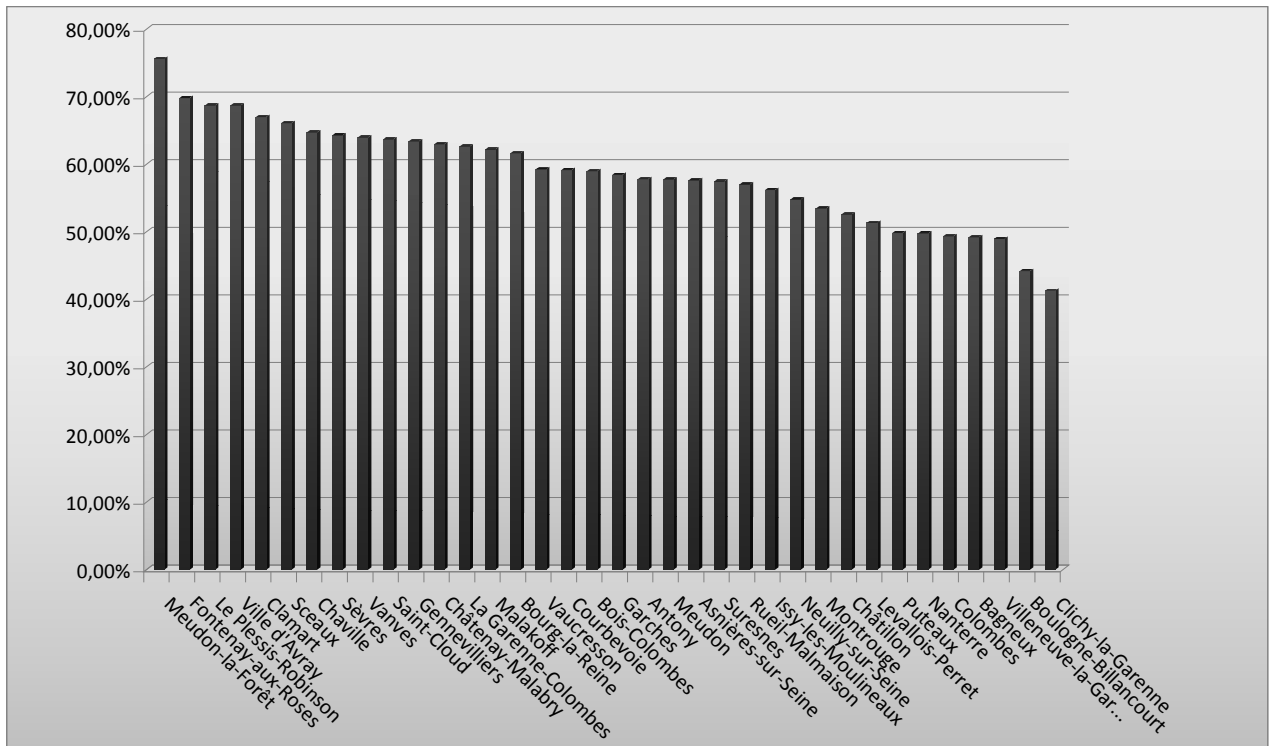
Organismes affiliés au dispositif P@ss 92

Le nombre d'association (ou organismes) affiliés est variable selon les communes : de 1 à 55 ; rappelons cependant l'extrême diversité des communes (de 1 700 à 110 000 habitants) et celle des associations (de l'organisme spécialisé au club multi activité).

Pourcentage d'élèves inscrits par ville (I/E)

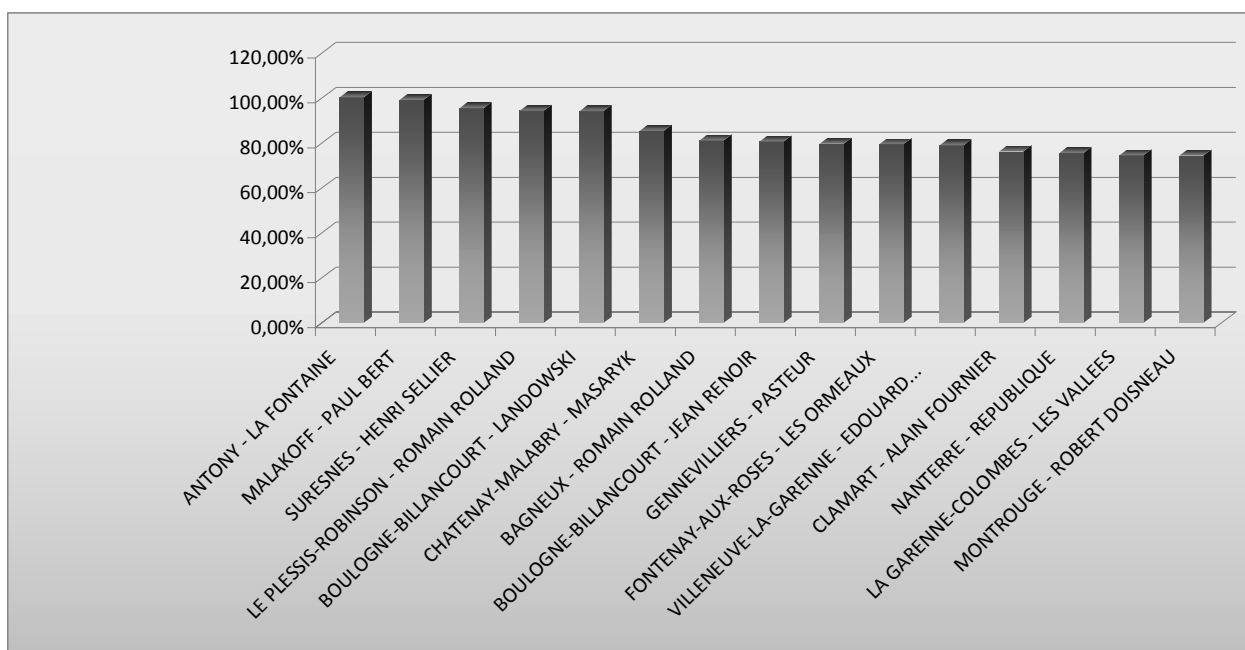


Pourcentage de collégiens utilisant le P@ss92 par ville (U/I)

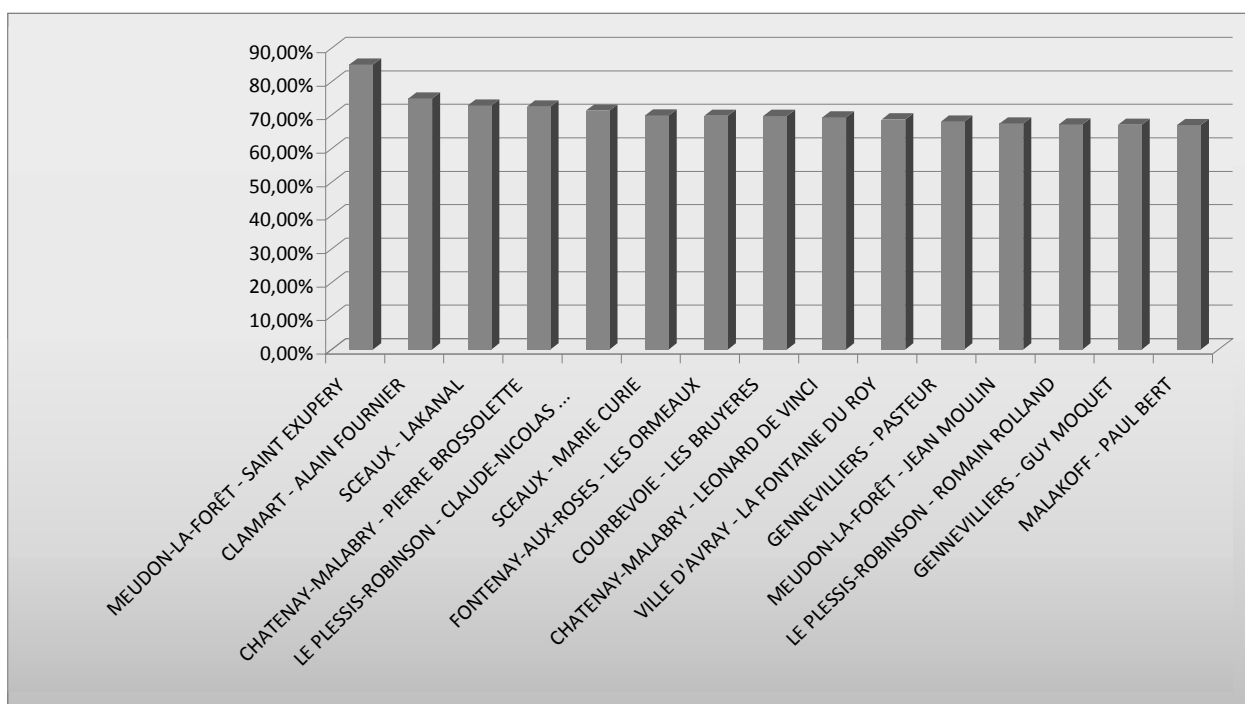


L'analyse par collège permet de mieux comprendre les stratégies des établissements. Certains collèges, comme La Fontaine à Antony ou Notre-Dame à Meudon ont un taux d'inscription très important. Cependant l'utilisation ne suit pas toujours le taux d'inscription : un tiers seulement des collèges ont à la fois un bon taux d'inscription et d'utilisation ; à l'autre extrême, un collège peu incitatif, n'a que 4 inscrits qui utilisent tous leur P@ss92 (avec donc un taux d'utilisation à 100 %).

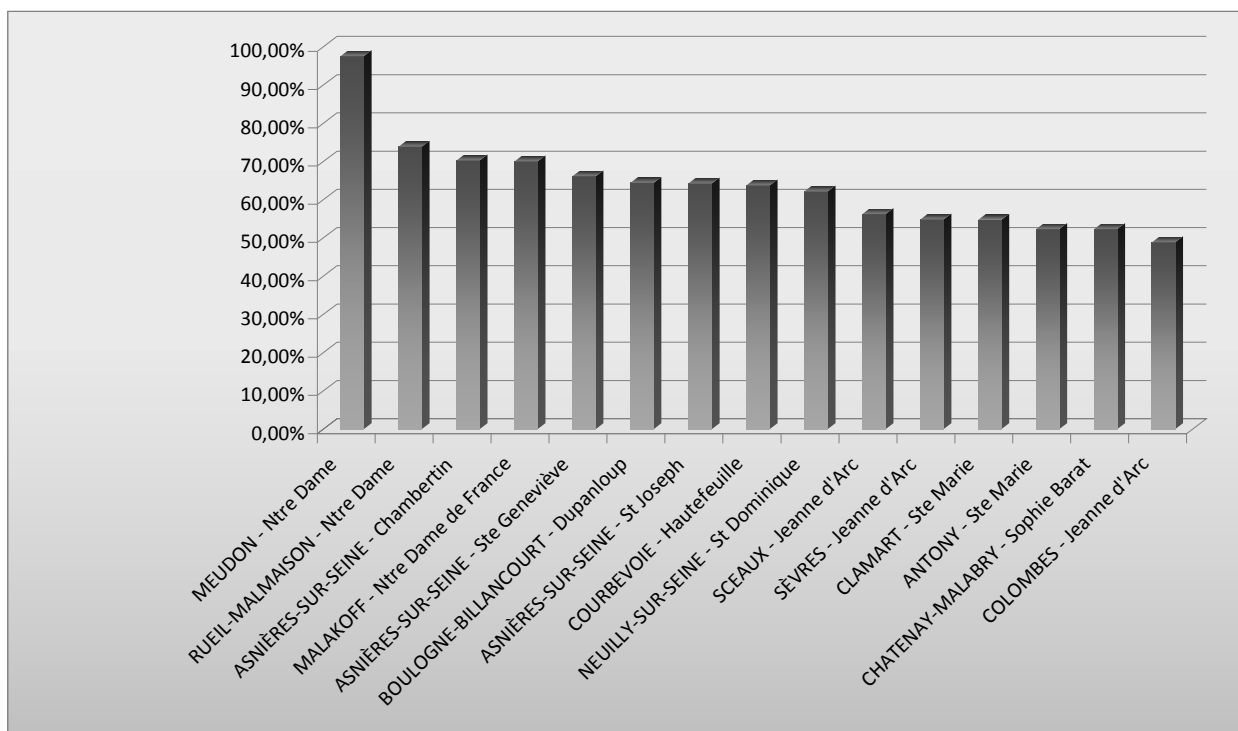
Classement par taux d'inscription des 15 meilleurs établissements du secteur Public



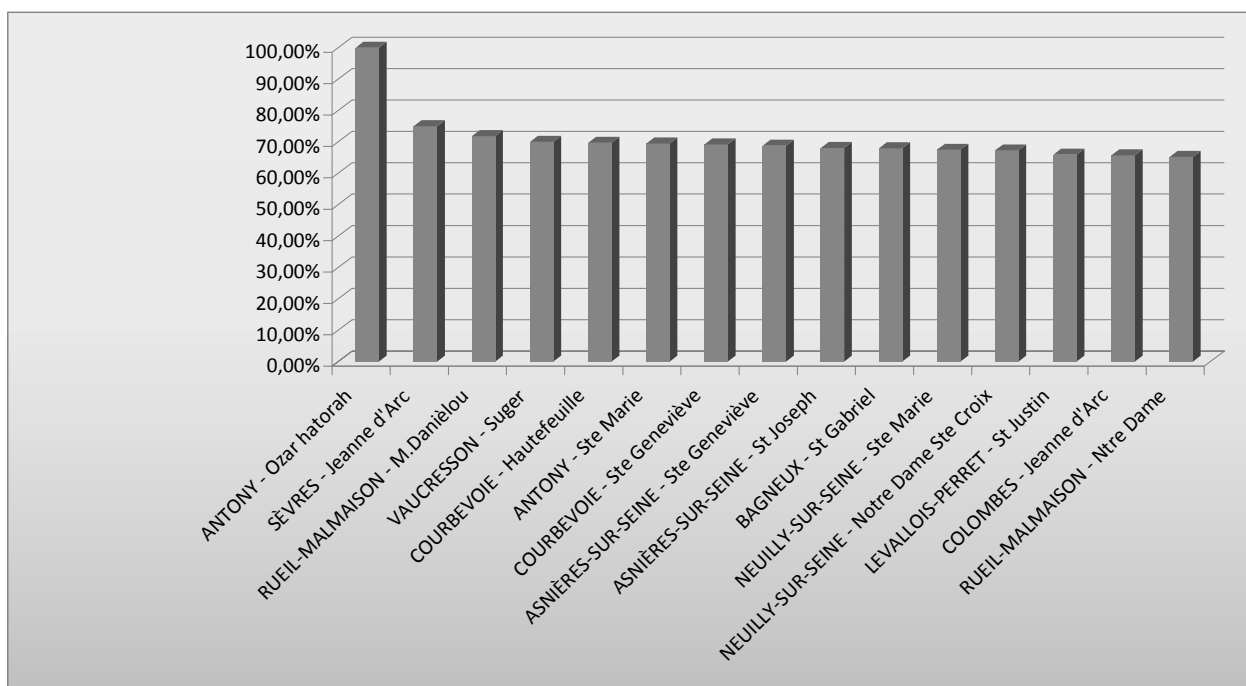
Classement par taux d'utilisation des 15 meilleurs établissements du secteur Public



Classement par taux d'inscription des 15 meilleurs établissements du secteur Privé



Classement par taux d'utilisation des 15 meilleurs établissements du secteur Privé



En conclusion, le P@ss92 apparaît bien intégré. Plus de 60 % des élèves s'inscrivent et parmi ceux-ci plus de 60 % l'utilisent.

ANNEXES

(Chiffres pour 2008-2009 arrêtés au 31 mars 2009)

Données globales du P@ss92 pour les collégiens scolarisés dans les Hauts-de-Seine

	2005-2006	2007-2008	2008-2009
Nombre de collèges participant	127	130	132
Niveaux concernés	5 ^e	5 ^e , 4 ^e et 3 ^e	6 ^e , 5 ^e , 4 ^e et 3 ^e
Nombre de collégiens éligibles (E)	17 999	51 027	71 943
Nombre de collégiens inscrits validés (I)	7 936	28 383	41 439
Nombre de collégiens utilisateurs (U)	4 184 (*)	16 779	25 556
Taux d'inscription I/E	44,09 %	55,62 %	57,59 %
Taux d'utilisation U/E	23,25 % (*)	32,88 %	35,52 %
Taux d'utilisation U/I	52,72 % (*)	59,11 %	61,67 %
Dépense moyenne par carte			63 €
Dépense moyenne par chéquier			63 €

(*) estimation

Organismes affiliés au dispositif P@ss92

	Nombre d'habitants	Nombre d'organismes affiliés (1)
ANTONY	60 552	47
ASNIÈRES-SUR-SEINE	82 351	55
BAGNEUX	38 936	23
BOIS-COLOMBES	27 151	13
BOULOGNE-BILLANCOURT	110 251	26
BOURG-LA-REINE	19 521	12
CHATENAY-MALABRY	31 873	19
CHÂTILLON	32 077	27
CHAVILLE	18 581	23
CLAMART	50 655	29
CLICHY-LA-GARENNE	57 162	33
COLOMBES	82 026	38
COURBEVOIE	84 415	31
FONTENAY-AUX-ROSES	23 964	11
GARCHES	18 210	21
GENNEVILLIERS	43 054	22
ISSY-LES-MOULINEAUX	61 471	35
LA GARENNE-COLOMBES	27 188	12
LE PLESSIS-ROBINSON	23 312	21
LEVALLOIS-PERRET	62 851	11
MALAKOFF	30 509	17
MARNES-LA-COQUETTE	1 705	1
MEUDON	44 745	29
MONTRouGE	45 178	19
NANTERRE	88 316	28
NEUILLY-SUR-SEINE	61 471	21
PUTEAUX	42 981	15
RUEIL-MALMAISON	77 625	27
SAINT-CLOUD	29 385	13
SCEAUX	19 413	19
SÈVRES	23 726	17
SURESNES	44 197	30
VANVES	26 878	8
VAUCRESSON	8 547	8
VILLE D'AVRAY	11 255	6
VILLENEUVE-LA-GARENNE	24 568	31

(1) Organismes ayant signé la convention au 1^{er} août 2009.